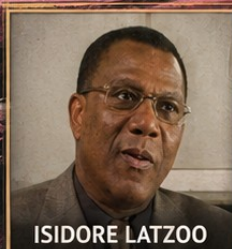


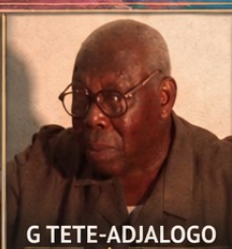


DE LA CLANDESTINITÉ À L'ESPÉRANCE DÉMOCRATIQUE TOGOLAISE :

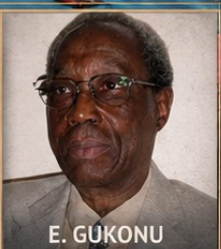
HISTOIRE RÉVÉLÉE DE LA CDPA



ISIDORE LATZOO



G TETE-ADJALOGO



E. GUKONU

NÉE DANS L'OMBRE, LA CDPA A DÉFIÉ LA PEUR

L'histoire de la Convention démocratique des peuples africains, connue sous le sigle CDPA, occupe une place particulière dans l'histoire politique contemporaine du Togo. Parce qu'elle s'est longtemps écrite dans la clandestinité, cette histoire est un puzzle dont aucune personne ne saurait, à elle seule, détenir toutes les pièces. Elle comporte une part secrète, encore conservée dans la mémoire de ses principaux acteurs, et une part révélée, désormais accessible à travers des témoignages, des faits documentés, des récits militants et des analyses rétrospectives.



Hilaire Dossouvi Logo et Valentin Agbelenko Doglo devant le palais de justice de Lomé, le 5 octobre 1990 (Photo Archive MO5)

La part secrète de cette histoire sera peut-être un jour pleinement connue lorsque les femmes et les hommes qui en furent les témoins directs jugeront opportun de la consigner par écrit et de la rendre publique. La présente histoire révélée ne prétend pas tout savoir, donc pas tout dire. Elle cherche plutôt à restituer les grandes étapes de la

naissance, de l'implantation, de la légalisation et de l'engagement politique de la CDPA dans le combat pour la démocratie au Togo.

Née dans un contexte d'autoritarisme, de surveillance politique et de répression des opposants, la CDPA s'est construite autour d'une conviction forte : aucun peuple ne peut durablement accepter l'oppression, le silence imposé et la confiscation de sa souveraineté. Depuis sa création, elle a voulu porter une alternative politique fondée sur la démocratie, l'État de droit, la justice sociale, la responsabilité publique et la dignité des citoyens.

Cette histoire est donc à la fois celle d'un parti politique, celle d'une génération de militants et celle d'un combat national pour l'ouverture démocratique. Elle retrace le passage de la clandestinité à l'action publique, de l'exil à l'implantation nationale, de la résistance souterraine aux tentatives de dialogue politique, puis aux défis actuels de refondation, de renouvellement et de construction d'une alternative crédible.

CONTEXTE POLITIQUE TOGOLAIS AVANT 1987

Pour comprendre la naissance de la CDPA, il faut d'abord revenir au contexte politique du Togo avant 1987. Le pays vivait alors sous un système politique fortement centralisé, dominé par le régime du général-président Gnassingbé Eyadéma et par le Rassemblement du peuple togolais, le RPT. Le parti-État contrôlait l'administration, l'espace politique, les organisations de masse, une partie importante de la vie sociale et les mécanismes de représentation publique.

La vie politique était marquée par l'absence de pluralisme, la restriction des libertés publiques et la surveillance des citoyens, en particulier de ceux qui étaient considérés comme hostiles au régime. Les opposants, les syndicalistes, les étudiants critiques, les intellectuels

indépendants et les militants de gauche évoluaient dans un climat de suspicion permanente. La peur, l'autocensure et l'exil étaient devenus des réalités ordinaires pour beaucoup de Togolais engagés dans la contestation du système.

Sur le plan économique et social, le régime était dénoncé pour son opacité, le clientélisme, la dilapidation des ressources publiques, l'injustice sociale et le régionalisme. La gestion du pays était perçue comme fortement personnalisée, au bénéfice d'un appareil politico-administratif lié au pouvoir. Cette situation alimentait un sentiment profond d'inégalité, de frustration et d'exclusion au sein de larges couches de la population.

Ce contexte intérieur s'inscrivait aussi dans une période internationale dominée par la guerre froide et l'affrontement idéologique entre l'Est et l'Ouest. Dans plusieurs pays africains, les régimes autoritaires, dont celui du Togo, bénéficiaient alors de soutiens extérieurs au nom de la stabilité politique et des équilibres géostratégiques. La question démocratique restait souvent secondaire dans les relations internationales, tandis que les aspirations populaires à la liberté étaient contenues par des appareils sécuritaires puissants.

Dans *Histoire vraie de la CDPA et CDPA-BT*, Godwin Tété explique que, dans ce climat de fermeture politique, plusieurs initiatives furent tentées pour organiser la résistance au régime. Mais les forces d'opposition structurées connaissaient alors des limites évidentes. Le Mouvement togolais pour la démocratie, MTD, semblait affaibli. Le Parti communiste togolais, quant à lui, demeurait marginal dans la vie politique nationale. De son côté, la tentative de constitution d'un large parti antidictatorial autour d'Edem Kodjo n'avait pas abouti.

L'échec de l'opération prévue le 23 septembre 1986 contre le régime

de Gnassingbé Eyadéma renforça ce moment de doute et de recomposition. De nombreux militants togolais engagés dans la lutte pour la liberté se retrouvèrent alors face à une question décisive : que faire désormais ?

Il ne suffisait plus de dénoncer la dictature. Il fallait imaginer une nouvelle voie, capable de rassembler les énergies dispersées, de dépasser les limites des expériences précédentes et de proposer une véritable alternative politique au peuple togolais. C'est dans ce contexte d'autoritarisme, d'injustice, de désillusion militante, mais aussi de recherche stratégique, qu'allait mûrir l'idée d'une organisation nouvelle, capable de porter une alternative démocratique structurée au régime togolais.

NAISSANCE DE LA CDPA DANS LA CLANDESTINITÉ

La CDPA voit le jour le 27 avril 1987 à Genève, en Suisse, quelques mois après la tentative de déstabilisation du régime Eyadéma intervenue le 23 septembre 1986. Godwin Tété-Adjalo explique que, dès sa conception, la CDPA se voulait profondément panafricaniste. Elle se présentait comme un parti de masse, tourné vers l'action concrète et la mobilisation populaire.

La création de la CDPA est le fruit d'un long travail de mise en relation, de réflexion politique et d'organisation clandestine mené par des Togolaises et des Togolais engagés dans la lutte contre la dictature. Ce travail commença à Paris, lorsque Godwin Tété fut mis en relation avec Isidore Latzoo. Ce dernier lui présenta ensuite le professeur Emmanuel Gu-Konu, récemment sorti de prison le 13 janvier de la même année. Autour de ce noyau initial organisé depuis Paris se constituèrent progressivement d'autres contacts et

soutiens : Benjamin Johnson, Benjamin Doh, Jean Lanzo, Claire Dotsey, Komlan Prosper Deh en France ; Christophe Touyaba à Lomé ; Antoine Tossou à Accra ; Stanislas Adjima à Cotonou ; Daniel Kouévi-Akoé à Abidjan ; Gerson Gu-Konu à Londres ; Samuel Gu-Konu à Lomé ; etc.

Cette première dynamique aboutit donc à Paris à la réunion fondatrice à laquelle auraient pris part : Isidore Latzoo, Tètèvi Godwin Tété-Adjalogo, Emmanuel Gu-Konu, Benjamin Johnson, Benjamin Doh et Antoine Tossou. Martin Aboley et Salomon Agbéyan seraient également associés à cette dynamique militante transfrontalière.

Comme on peut l'observer, la naissance de la CDPA ne relève pas d'un acte isolé, mais d'une construction progressive, nourrie par des réseaux dispersés entre le Togo, l'Europe et plusieurs capitales africaines. Cette dimension extérieure s'explique par la nature même du contexte politique togolais : pour beaucoup d'opposants, l'exil constituait non seulement une contrainte, mais aussi un espace de liberté permettant de penser, d'organiser et de résister.

Par mesure de sécurité, et pour se soustraire à la surveillance étroite des services de renseignement français acquis au régime Eyadéma, donc susceptibles de transmettre toute activité contestataire aux autorités togolaises, les statuts de la CDPA furent déposés et enregistrés en Suisse. C'est pourquoi la CDPA naquit dans la clandestinité et se structura hors du territoire national, alors que ses actions visaient le Togo. À l'époque, les militants panafricanistes en France, notamment les Togolais qui étaient considérés comme troublant l'ordre public, pouvaient être

pourchassés par les autorités françaises, voire livrés à leur pays d'origine, sans autre forme de procès. Pour les patriotes togolais considérés par le régime comme des dangers, c'était au mieux la prison, sinon la mort, après des tortures.

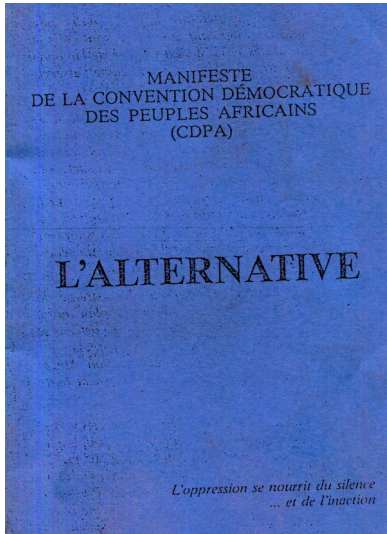
Les militants de la CDPA clandestine, pour limiter les risques d'infiltration par la police politique du régime RPT opérant dans la diaspora togolaise, s'organisèrent autour d'un directoire restreint. Il est composé d'Isidore Latzoo, de Godwin Tété-Adjalo et d'Emmanuel Gu-Konu. Sa mission était de préserver la sécurité de l'organisation, de définir une ligne politique, de maintenir les contacts entre les différents cercles militants et de préparer progressivement l'implantation du parti à l'intérieur du pays.

Le



1er avril 1989, la CDPA publia à Paris un manifeste politique intitulé « L'Alternative », un document de quarante-sept pages qui est le manifeste de la CDPA. Ce fut, selon Godwin Tété, le professeur Emmanuel Gu-Konu qui, en prison, élaborait l'essentiel du contenu du manifeste et imagina le nom de la CDPA.

La CDPA, dans la foulée de la publication de « L'Alternative », adressa, le 27 avril 1989, une lettre ouverte au président de la IIIe République du Togo. Cette lettre dénonçait le système de répression mis en place par le RPT, exigeait l'amnistie générale des prisonniers et exilés



politiques, et réclamait la tenue des assises nationales.

Pour en revenir au manifeste « L'Alternative », son contenu reposait sur une conviction centrale : l'oppression se nourrit du silence et de l'inaction. Cette formule devint l'un des marqueurs de l'action clandestine de la CDPA. Il dressait un constat sévère de la situation au Togo, dénonçait un régime de dictature installé depuis 1963, consolidé par la prise totale de l'appareil d'État en

1967, et fondé sur la confiscation des libertés publiques, l'absence de débat démocratique, la répression des opinions divergentes et la personnalisation autoritaire du pouvoir. Le manifeste soulignait aussi les conséquences morales, économiques et sociales de ce système : dégradation des conditions de vie, désorientation de la jeunesse, perte de confiance dans l'avenir et épuisement du modèle du parti unique.

Pour les fondateurs de la CDPA, le changement politique n'était plus une simple revendication : c'était une nécessité historique. Ils proposaient au peuple du Togo une alternative pour restaurer la dignité, la liberté et les conditions d'un véritable progrès national.

Le manifeste ne se limitait pas à critiquer le régime d'Eyadéma. Il s'inscrivait dans une lecture plus large des dictatures africaines issues de l'ordre postcolonial. En ce sens, « L'Alternative » constituait à la fois un texte politique togolais et un appel panafricain à la libération des peuples.

Le manifeste « L'Alternative » attira l'attention de Gilchrist Olympio. Il

souhaita en discuter avec les fondateurs de la CDPA. Godwin Tété se rendit à deux reprises à Londres à son invitation. Une troisième rencontre eut lieu à Paris avec Emmanuel Gu-Konu, Gerson Gu-Konu et Eric Armerding. L'idée d'une organisation politique commune fut alors évoquée, mais elle ne se concrétisa pas.

« L'Alternative » fut imprimée à cinq mille exemplaires. Pour des raisons de sécurité, sa diffusion fut limitée à un cercle restreint. En effet, dans un régime autoritaire, un texte politique comme celui du manifeste est une preuve à charge contre ceux qui le diffusent ou le lisent. Seul un nombre réduit d'exemplaires parvint au Togo. Godwin Tété proposa alors d'acheminer le reste des exemplaires non diffusés à Accra, au Ghana, où ils seraient entreposés et livrés au compte-gouttes au Togo.

AFFAIRE DES « TRACTS MENSONGERS »

Le 17 décembre 1989, Godwin Tété-Adjalogo quitta Paris pour Accra, via Abidjan. Il arriva à l'aéroport de Port-Bouët le 18 décembre avec trois valises, contenant chacune six cents exemplaires du manifeste. Les bagages furent contrôlés au scanner par les douaniers ivoiriens, qui y découvrirent ces documents ainsi que son carnet d'adresses. Il fut arrêté, puis incarcéré en même temps que Daniel Kouévi-Akoé, venu l'accueillir.

L'arrestation des deux militants de la CDPA à Abidjan provoqua une vive inquiétude parmi leurs proches et leurs camarades. À Lomé comme dans la diaspora, beaucoup craignaient leur extradition vers le Togo, où leur sort serait dramatique. En effet, informé par les autorités ivoiriennes, le régime du Togo présenta le manifeste comme un document subversif.

Les camarades restés à Paris alertèrent Radio France Internationale,

qui assura une large couverture médiatique de l'arrestation. L'information fut également reprise par les médias togolais, mais à charge contre les deux détenus.

Gnassingbé Eyadéma dépêcha un avion spécial de Lomé à Abidjan, avec des officiers togolais à bord, avec pour mission de récupérer les deux hommes. Mais le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny a refusé leur extradition en déclarant : « Non, je ne veux pas être complice d'un crime ! » En réalité, c'est la médiatisation internationale qui contribua fortement à contraindre les autorités ivoiriennes à ordonner leur libération, après neuf jours de détention dans les locaux de la DST à Abidjan. Godwin Tété-Adjalo fut reconduit à Paris le 28 décembre 1989. Daniel Kouévi-Akoé, pour des raisons administratives liées à son visa, dut passer une nuit en prison, puis deux jours à l'aéroport de Dakar, avant de rejoindre lui aussi la capitale française.

C'est ainsi qu'une banale opération de convoyage de documents par des militants d'un parti clandestin devint un événement politique connu au-delà des frontières. Paradoxalement, cette affaire contribua à faire connaître l'existence de la CDPA au peuple togolais. Ce que le régime qualifiait de « tracts mensongers » permit en réalité de diffuser le nom du parti et de donner une visibilité politique au manifeste « L'Alternative ».

Peu après le retour de Godwin Tété-Adjalo à Paris, une dissension apparut au sein du noyau fondateur de la CDPA. Cette crise interne provoqua une scission qui donna naissance, sous la houlette du professeur Gu-Konu, à la Convention démocratique des peuples africains – Branche togolaise (CDPA-BT). Celle-ci tint dans la plus grande discrétion son congrès constitutif à Koforidua, au Ghana, début mars 1991.

C'est également dans cette période que la direction de la CDPA fut transférée de Paris à Lomé.

DE L'EXIL À L'IMPLANTATION NATIONALE

Le passage de la CDPA de l'exil vers l'implantation nationale s'effectue progressivement, dans des conditions difficiles.

En 1990, Hilaire Dossouvi Logo, jeune écorché vif du système en place, marqué par les humiliations infligées à plusieurs universitaires en 1987 et par la situation politique du pays, prend contact avec le directoire clandestin lors d'un séjour en France. C'est par l'intermédiaire d'Isidore Latzoo qu'il fit la connaissance de Godwin Tété à Paris. Celui-ci lui remit alors une copie de « L'Alternative ».

De retour au pays, Hilaire Dossouvi Logo s'engage dans l'implantation méthodique de la CDPA au Togo. Il contribue à la création de cellules clandestines de trois à cinq membres, à l'Université du Bénin, actuelle Université de Lomé, mais aussi dans les quartiers, les villages, les services publics et privés, ainsi que dans certains établissements secondaires. Son travail militant est discret, compartimenté et rigoureux. Il diffuse les idées du parti sans exposer inutilement l'ensemble du réseau qu'il met en place.

Aux côtés de Hilaire Dossouvi Logo, dit Vodoua, plusieurs jeunes contribuent à cette implantation : Valentin Agbélenko Doglo dit Tino, Josué Kossi Efoui, Gustave Ablam Ahadji, Laurent et Paulin Aboley, puis, plus tard, Hope Kétomagna Kalépé. Des tracts signés CDPA sont produits et diffusés clandestinement sous l'en-tête : « L'oppression se nourrit du silence et de l'inaction ».

Ces jeunes patriotes sont formés aux règles de sécurité, aux techniques de diffusion clandestine et aux comportements à adopter

en cas d'arrestation ou de torture. Ces précautions ne sont pas théoriques. Elles répondent à une réalité politique où les services de renseignement et la police politique recourent régulièrement à l'intimidation, aux interrogatoires brutaux et aux violences contre les opposants.

Parallèlement, d'anciens militants de la Fédération des étudiants d'Afrique noire francophone, la FEANF, ainsi que des responsables syndicaux, s'organisent également au Togo en lien avec le directoire clandestin. Parmi eux figurent notamment les professeurs Léopold Messan Gnininvi et Martin Adimado Aduayom, l'ancien syndicaliste étudiantin Lucas Afantchawo, les syndicalistes Bertin Sassou et François Gayibor, l'universitaire Kafui Adjamagbo-Johnson et bien d'autres. Ainsi, la CDPA commence à passer d'un cercle clandestin extérieur à une organisation politique dotée de relais internes.

CDPA ET LE SOULÈVEMENT DÉMOCRATIQUE DE 1990

L'année 1990 marque un tournant majeur dans l'histoire de la CDPA et dans l'histoire politique du Togo. En juin 1990, par l'intermédiaire de Koffi Donani, militant de la CDPA, l'antenne locale du parti établit

un lien avec le Mouvement étudiant de lutte pour la démocratie, le MELD.

Ce mouvement, créé le 23 mai 1990 par huit étudiants de l'Université du Bénin, entend rompre avec la médiocrité, la peur et l'instrumentalisation politique du campus.



Têko Djolé Firmin YOVODEVI

Le MELD s'oppose notamment à l'emprise du MONESTO et de ses

organisations satellites, perçus comme des relais du parti-État. La jonction entre la CDPA et le MELD permet de rapprocher deux dynamiques : l'une politique et clandestine, l'autre estudiantine et contestataire. Cette alliance contribue à élargir le champ de la mobilisation.

Dans le même temps, le contexte international évolue. Le discours de La Baule, prononcé le 20 juin 1990 par le président français François Mitterrand, ouvre une nouvelle séquence dans les rapports entre la France et les régimes africains. Même si les grandes puissances occidentales demeurent prudentes et parfois ambiguës sur la question démocratique en Afrique, ce discours donne un écho supplémentaire aux aspirations pluralistes qui traversent plusieurs pays du continent.

Le 13 juillet 1990, peu avant minuit, des militants parviennent à diffuser simultanément des tracts dans plusieurs villes du pays, de Lomé à Dapaong. Aucune arrestation n'est opérée à cette occasion. Cette action spectaculaire marque une étape importante : elle montre que la contestation n'est plus limitée à quelques cercles isolés et qu'un réseau national commence à se structurer.

L'Université du Bénin, le Centre culturel français et l'Institut Goethe deviennent alors des espaces d'effervescence intellectuelle et politique. Des universitaires, des étudiants, des avocats et des militants y discutent, débattent et contribuent à l'éveil des consciences. Dans un pays longtemps soumis au discours unique du parti-État, ces lieux deviennent des foyers de respiration politique.

Mais à mesure que la contestation progresse, les règles de clandestinité se relâchent. La police politique infiltre les réseaux et procède à une série d'arrestations entre le 22 et le 27 août 1990.



Treize militants sont appréhendés, dont onze étudiants membres du MELD et deux responsables de la CDPA : Hilaire Dossouvi Logo et Valentin Agbélenko Doglo.

Logo et Doglo sont interrogés, battus et torturés au siège des renseignements généraux sous les ordres du Colonel Lao Kpessi. Le matériel servant à la reproduction des tracts est saisi. Les étudiants subissent, pour la plupart, des intimidations et des humiliations publiques avant d'être présentés à la justice comme témoins.



Le procès de Logo et Doglo s'ouvre le 21 septembre 1990. Bien que formellement ramené à une affaire d'outrages à l'autorité publique, il se transforme rapidement en procès politique

du régime. Face au président du tribunal, Pius Agbétomey, et au procureur de la République, Abdou Alassouma, les accusés assument publiquement leur appartenance à la CDPA et leur engagement pour l'État de droit. Le jugement est mis en délibéré au 5 octobre 1990.

Ce jour-là, une foule nombreuse se rassemble devant le palais de justice de Lomé pour réclamer la libération des détenus et exiger la démocratie. L'intervention des forces armées provoque des



affrontements violents. La contestation s'étend rapidement à la ville. Le 5 octobre 1990 devient ainsi une date charnière de l'histoire politique togolaise.

Ce soulèvement populaire ouvre une nouvelle séquence de la lutte démocratique au Togo. Il inscrit durablement la CDPA dans l'histoire nationale comme l'un des acteurs de l'éveil politique ayant contribué à briser le mur de la peur.

CDPA FACE À LA CONFÉRENCE NATIONALE SOUVERAINE

À la suite des événements du 5 octobre 1990, le paysage politique togolais connaît une accélération sans précédent. La pression populaire oblige le régime à engager un processus d'ouverture politique. Cette période conduit à l'adoption de la charte des partis politiques, à la reconnaissance du pluralisme et à la préparation de la

Conférence nationale souveraine.

Face à cette échéance, la CDPA défend l'idée d'une rupture avec l'ordre autoritaire et d'une refondation démocratique de l'État. Elle voit dans la Conférence nationale souveraine une occasion historique de poser les bases d'un nouvel ordre politique fondé sur le pluralisme, la séparation des pouvoirs, le respect des libertés publiques, la justice et la participation populaire.

La légalisation de la CDPA intervient en 1991. Dans ce contexte, et en prévision de la Conférence nationale souveraine, la CDPA tient un congrès extraordinaire le 6 avril 1991 à Paris, dans le 13^e arrondissement.

Selon le témoignage du camarade Isidore Latzoo, c'est au cours de ce congrès extraordinaire, précédé de plusieurs assises, que fut prise la décision, lourde de conséquences, de sortir de la clandestinité, de déclarer officiellement le parti au Togo et d'y transférer toute sa direction.

Cette résolution fut adoptée après d'âpres débats entre, d'un côté, les partisans du transfert immédiat de toute la direction du parti au pays, malgré « l'absence de militants aguerris en nombre suffisant sur le sol national » ; et, de l'autre, les opposants farouches à cette « aventure hasardeuse », qui redoutaient les conséquences de ce choix consistant « à remettre les rênes de la CDPA, parti d'avant-garde, entre les mains d'illustres inconnus ».

Ces derniers préconisaient plutôt une solution intermédiaire : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et confier une partie de la direction à la « Fédération-Mère ». Mais, finalement, les partisans du transfert total de la direction eurent le dernier mot.

Ce congrès extraordinaire du 6 avril 1991 marque la fin de la direction clandestine exercée depuis l'étranger et prépare l'installation des instances dirigeantes du parti à Lomé. Le premier secrétaire général légal du parti, succédant au directoire clandestin, est le professeur Léopold Messan Gnininvi. Il dirigera la formation politique jusqu'en 2012, avant de transmettre la direction à Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, d'abord à titre intérimaire, puis comme secrétaire générale élue en septembre 2015.

Pour la CDPA, cette phase représente un moment de transition majeur. Le parti, jusque-là organisé dans la clandestinité, doit



Léopold Messan Gnininvi, premier Secrétaire général de la CDPA légalisée, et Kafui Adjamagbo-Johnson, deuxième Secrétaire générale, au 6e Congrès du parti : un passage de témoin respectueux de l'alternance, réalisé sans heurt ni scission, symbole d'une gouvernance responsable et d'un engagement pour un progrès social durable

désormais s'adapter à un espace politique en voie de légalisation, sans abandonner les exigences qui avaient justifié sa création. Il s'agit de passer de la résistance souterraine à l'action politique

ouverte.

Malgré des moyens limités et une implantation territoriale encore fragile, la CDPA se distingue alors par l'existence d'une organisation structurée et d'une vision politique cohérente.

Toutefois, les espoirs suscités seront progressivement contrariés. Les antagonismes hérités du passé, les divisions entre acteurs politiques, les résistances du régime et le rôle persistant des forces de sécurité empêchent la transition installée par la conférence nationale souveraine d'aller jusqu'au bout de ses promesses. Pour la CDPA, cette séquence révèle déjà une leçon majeure : la conquête de la démocratie ne dépend pas seulement de l'ouverture formelle du jeu politique, mais aussi de la capacité des forces démocratiques à s'unir autour d'un objectif commun.

CONGRÈS SUCCESSIFS : ORIENTATIONS ET BILANS

Depuis sa légalisation, la CDPA a organisé plusieurs congrès statutaires et conseils nationaux. Ces rencontres ont permis au parti d'évaluer la situation politique nationale, de préciser ses orientations et de réajuster sa stratégie face aux évolutions du régime et aux difficultés de l'opposition.

Le congrès officiel de 1991, le 2^e organisé par le parti, marque le passage de la clandestinité à la légalité. Il ouvre une nouvelle étape dans la vie du parti : celle de la structuration publique, de l'implantation nationale et de la participation au débat politique légal.

Le troisième congrès ordinaire, tenu en septembre 1997, intervient dans un contexte de blocage institutionnel et d'espoir d'alternance. À l'approche de l'élection présidentielle de 1998, la CDPA nourrit l'espoir de voir émerger une possibilité réelle de changement. Mais les

irrégularités électorales, les manœuvres institutionnelles et l'absence d'un front démocratique suffisamment solide limitent les chances d'alternance.

Le quatrième congrès, tenu en 2004, se déroule dans un contexte marqué par la crise persistante de l'État de droit. Le Togo reste confronté à un déficit démocratique profond, à la restriction des libertés publiques, aux violations des droits humains, à la gestion opaque du pays et à la paupérisation des populations. La CDPA y réaffirme que seule une stratégie unitaire de l'opposition, dépassant les simples calculs électoralistes, peut ouvrir une perspective sérieuse de changement.

Le cinquième congrès, organisé en 2009, précède l'élection présidentielle de 2010. Il constate que les grandes questions nationales demeurent sans réponse : l'impunité n'est pas réglée, les réformes constitutionnelles, institutionnelles et militaires sont sans cesse reportées, et la réconciliation nationale reste inachevée. Le congrès appelle à la redynamisation du parti, à une meilleure écoute des militants et du peuple, à une communication plus efficace et à l'émergence des jeunes dans les structures dirigeantes.

Le sixième congrès, tenu en 2015, s'inscrit dans un contexte de



maintien du régime RPT/ UNIR et d'échecs répétés des tentatives de recomposition de l'opposition. Les expériences du FRAC, de la CST, de la Coalition Arc-en-ciel et de CAP 2015 montrent les

difficultés persistantes à construire une stratégie commune durable. La CDPA constate alors que l'opposition togolaise peine à s'entendre sur un objectif central de lutte, ce qui affaiblit sa capacité à provoquer l'alternance ou à obtenir les réformes indispensables.

Le septième congrès, tenu en 2023, intervient dans un monde en mutation, marqué par la recomposition des équilibres internationaux et la montée de nouvelles formes de partenariat entre les puissances mondiales et les pays africains. Sur le plan national, la CDPA constate que



le Togo reste dominé par un régime militaro-clanique qui confisque les libertés, contrôle les institutions et maintient une grande partie de la population dans la pauvreté. Le congrès insiste sur la nécessité de poursuivre le combat pour des élections justes, transparentes, équitables et pacifiques, mais aussi pour une vision panafricaine fondée sur la démocratie, la justice sociale et la souveraineté réelle.

Ainsi, les congrès successifs de la CDPA constituent à la fois des moments de bilan, d'autocritique et de relance. Ils témoignent de la volonté du parti de maintenir une continuité idéologique tout en s'adaptant aux défis politiques de chaque période.

CDPA DANS LES COALITIONS DE L'OPPOSITION

L'une des constantes de la ligne politique de la CDPA est la recherche de l'unité de l'opposition. Dès la fin des années 1990, le parti développe une analyse claire : la crise togolaise ne pourra trouver d'issue durable qu'à deux conditions cumulatives. D'une part, le

pouvoir en place doit accepter le principe démocratique. D'autre part, l'opposition doit parvenir à constituer un front uni, crédible et responsable.

C'est dans cet esprit que la CDPA propose, dès août 1997, une stratégie unitaire résumée par le slogan : « Démocratie d'abord, multipartisme après ». Cette formule signifie que la priorité n'est pas la compétition entre partis d'opposition, mais la construction préalable des conditions minimales d'une démocratie réelle.

Lors de l'élection présidentielle du 24 novembre 1998, la CDPA fait un choix politique fort : son candidat se retire volontairement de la course afin de laisser un seul candidat représenter l'opposition. Ce geste traduit une conception exigeante de l'unité. Pour le parti, l'intérêt supérieur de la lutte démocratique doit primer sur les ambitions partisans.

Dans la même logique, la CDPA participe à la création de regroupements unitaires successifs, notamment le Front uni de l'opposition en août 2002 et la Coalition des forces démocratiques en novembre de la même année. Elle s'engage également dans des

dynamiques plus récentes, comme la Coalition Arc-en-ciel et l'alliance électorale CAP 2015, la C14.



Après l'expérience de CAP 2015 puis celle de la C14, la CDPA poursuit son engagement dans les dynamiques unitaires de l'opposition. En 2020, elle participe à la Dynamique Monseigneur Kpodzro, connue sous le sigle DMK, qui a soutenu, sous la houlette de l'archevêque émérite Philippe

Fanoko Kpodzro, la candidature du docteur Messan Agbéyomé Kodjo, avant de s'organiser autour de la contestation de l'élection présidentielle de février 2020 et de la défense de la vérité des urnes. Cette participation s'inscrit dans la continuité de la ligne historique du parti : rechercher l'unité des forces démocratiques, défendre la transparence électorale et refuser la confiscation de la volonté populaire. Cette initiative a conduit deux fois la secrétaire générale à une détention arbitraire.

Toutefois, l'expérience de la DMK révèle une nouvelle fois les difficultés structurelles de l'opposition togolaise à maintenir une cohésion durable après les échéances électorales. Les divergences de stratégie, les contraintes de la répression, l'exil ou l'éloignement de certains acteurs, ainsi que les désaccords sur les formes d'action à privilégier, limitent progressivement la portée de cette dynamique. Pour la CDPA, cette séquence confirme que l'unité de l'opposition ne peut produire des résultats durables que si elle repose sur une organisation solide, une stratégie partagée et un projet politique commun dépassant la seule contestation électorale.

En 2022, la CDPA prend ses distances avec la DMP, qui refuse de se servir des élections pour amplifier ses revendications, et crée avec d'autres acteurs, également issus de la DMK et qui épousent sa vision, la Dynamique pour la majorité du peuple, connue sous le sigle DMP. Par cette participation, la CDPA réaffirme son attachement à l'action collective et à la nécessité de dépasser les divisions partisans pour répondre aux aspirations profondes du peuple togolais.

Ces regroupements, qui ont été tous dirigés par les premiers responsables de la CDPA, ont porté beaucoup d'espairs. Ils ont permis de mobiliser une partie importante de la population, de donner une

visibilité aux revendications démocratiques et de rappeler que l'alternance ne peut être obtenue par des initiatives dispersées. Mais ils se sont aussi heurtés à des obstacles récurrents : rivalités de leadership, divergences stratégiques, méfiances entre partis, faiblesse organisationnelle, manque de discipline collective et absence d'un projet commun suffisamment partagé.

Pour la CDPA, ces échecs répétés n'invalident pas l'idée d'unité. Au contraire, ils montrent qu'une véritable coalition ne peut pas être seulement électorale ou circonstancielle. Elle doit reposer sur un pacte politique clair, une vision commune de la transition, des règles de fonctionnement transparentes et une éthique de responsabilité devant le peuple.

IDÉES POLITIQUES FONDAMENTALES DU PARTI

Dès sa création, la CDPA se définit comme un parti social-démocrate, ancré à gauche. Ce positionnement intervient dans un contexte où l'opinion publique togolaise, longtemps encadrée par le parti-État, est peu habituée aux débats idéologiques. La CDPA affirme néanmoins une ligne claire, fondée sur la justice sociale, l'égalité, la solidarité, la démocratie et la primauté de l'être humain dans les politiques publiques.

Sur le plan politique, le parti défend l'État de droit, la séparation des pouvoirs, le respect des libertés fondamentales, la transparence électorale, l'indépendance de la justice et la neutralité de l'administration. Il considère que la démocratie ne peut se réduire à l'organisation périodique d'élections. Elle suppose également des institutions crédibles, une presse libre, une justice indépendante, une armée républicaine et des citoyens capables de participer sans peur à la vie publique.

Sur le plan économique, la CDPA prône une économie de marché régulée par l'État et les partenaires sociaux. Elle ne rejette pas l'initiative privée, mais estime que l'État doit jouer un rôle de régulation, de protection et d'orientation. L'économie doit servir le développement humain, réduire les inégalités et garantir l'accès des populations aux services essentiels.

Sur le plan social, le parti défend la protection des plus vulnérables, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité sociale, à la justice foncière et au développement durable inclusif. Il insiste sur la nécessité de combattre la pauvreté non comme une fatalité, mais comme le résultat de choix politiques, économiques et institutionnels.

La CDPA rejette également le régionalisme, le tribalisme et toutes les formes d'instrumentalisation identitaire. Pour elle, la construction nationale suppose une citoyenneté égalitaire, dans laquelle aucun groupe, aucune région et aucune communauté ne doit être utilisé comme instrument de domination ou d'exclusion.

Enfin, la CDPA inscrit son combat dans une perspective panafricaine. Elle considère que la démocratie, la justice sociale et la souveraineté réelle du Togo doivent être pensées en lien avec les aspirations des peuples africains à la dignité, à l'indépendance véritable et au progrès partagé.

RÉPRESSION, RÉSISTANCES ET TÉMOIGNAGES MILITANTS

L'histoire de la CDPA est indissociable de la répression subie par ses militants. Dès la période clandestine, l'engagement politique expose les acteurs du parti à l'arrestation, à l'exil, à la torture, à la surveillance et aux intimidations.

L'arrestation de Godwin Tété-Adjalogo et de Daniel Kouévi-Akoé à Abidjan, en décembre 1989, illustre les risques liés à la diffusion des idées politiques. Transporter des documents, conserver un carnet d'adresses ou établir des contacts militants pouvait suffire à provoquer une arrestation. Cette affaire montre aussi l'importance de la solidarité militante et du relais médiatique international, puisque la couverture de RFI a contribué à obtenir leur libération.

Les arrestations d'août 1990 au Togo constituent un autre épisode central. Hilaire Dossouvi Logo et Valentin Agbélenko Doglo sont arrêtés, interrogés, battus et torturés. Leur procès, ouvert le 21 septembre 1990, devient un moment de courage politique. En assumant publiquement leur appartenance à la CDPA et leur engagement pour l'État de droit, ils contribuent à donner un visage public à une organisation jusque-là clandestine.

La répression ne s'arrête pas avec l'ouverture politique. Après le 5 octobre 1990, de nombreux militants, notamment des jeunes engagés dans les mobilisations, sont exposés à la violence. Certains sont contraints à l'exil, particulièrement après les événements du jardin Fréau. Ces départs forcés affaiblissent durablement le parti, car ils privent la CDPA d'une partie de ses forces les plus actives au moment même où elle cherche à s'implanter plus largement.

Il convient également de rappeler que le professeur Léopold Messan Gnininvi, alors secrétaire général de la CDPA, dut s'exiler après avoir échappé à une expédition punitive. Les membres de cette expédition, ne l'ayant pas trouvé, s'acharnèrent sur le militant Gbikpi, présent à son domicile. Celui-ci fut roué de coups jusqu'à la mort. Cet épisode tragique demeure l'un des symboles les plus douloureux du prix payé par les militants engagés dans le combat

démocratique.

Dans le contexte des tensions politiques nées de l'élection présidentielle de février 2020, contestée par la Dynamique Monseigneur Kpodzro — DMK —, plusieurs figures de cette coalition furent inquiétées par les autorités. Gabriel Agbéyomé Kodjo, présenté par la DMK comme le candidat élu, Fulbert Attisso, coordonnateur de la DMK, ainsi que Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, porte-parole de la coalition et secrétaire générale de la CDPA, furent arrêtés en [mois à préciser] 2020, avant d'être relâchés le même jour, tard dans la nuit.

En novembre 2020, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, devenue coordonnatrice de la DMK, est de nouveau arrêtée, après Gérard Djossou, pour atteinte à la sûreté de l'État et association de malfaiteurs. Pour la CDPA et ses alliés, cette interpellation s'inscrit dans une logique de répression politique visant à affaiblir la contestation électorale persistante, malgré le départ en exil de Gabriel Agbéyomé Kodjo, et à intimider les responsables de l'opposition. Sa détention devient alors un épisode symbolique de l'histoire récente du parti. Elle rappelle que, malgré la légalisation du pluralisme, l'engagement politique d'opposition au Togo demeure exposé aux poursuites judiciaires, aux restrictions des libertés publiques et à la privation de liberté. Cet épisode renforce, pour la CDPA, la nécessité de poursuivre le combat pour l'État de droit, la transparence électorale, la liberté d'expression et le respect de la souveraineté populaire.

Cette histoire de répression doit être complétée par des témoignages directs. Les récits des fondateurs, des militants clandestins, des femmes engagées, des jeunes exilés, des

responsables arrêtés, des familles touchées par la violence et des acteurs de terrain sont indispensables pour donner une dimension humaine à l'histoire du parti. Une histoire politique n'est pas seulement faite de congrès, de résolutions et de stratégies. Elle est aussi faite de courage, de peur, de sacrifices, de fidélité et parfois de blessures silencieuses.

BILAN HISTORIQUE : ACQUIS, LIMITES ET DÉFIS

Le bilan historique de la CDPA doit être établi avec lucidité. Le parti a incontestablement joué un rôle important dans l'éveil démocratique au Togo. Sa naissance clandestine, son implantation progressive, sa capacité à produire une pensée politique structurée et son engagement dans les luttes des années 1990 lui donnent une place particulière dans l'histoire nationale.

Parmi ses acquis figurent le courage de ses fondateurs, la publication de « L'Alternative », la diffusion clandestine des tracts, l'alliance avec les mouvements étudiants, la contribution au soulèvement démocratique de 1990, la défense de l'État de droit, la participation aux dialogues politiques, la promotion de l'unité de l'opposition et la constance dans la revendication de réformes institutionnelles.

La CDPA a également contribué à certaines avancées institutionnelles, notamment dans le cadre des dialogues politiques et de l'Accord politique global signé le 20 août 2006 à Lomé. Sa participation au gouvernement de mission puis au gouvernement d'ouverture répondait à une logique assumée : respecter l'APG veiller à la mise en œuvre de l'APG. Dans ce cadre, la CDPA apoussé à des avancées : création de la Commission vérité, justice et réconciliation, adoption d'un statut de l'armée, mise en place de la



Cour des comptes, adhésion du Togo au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Malheureusement des partenaires de l'opposition, pour des calculs électoraux évidents, laissèrent la CDPA assumer le coût politique de participation.

Ce bilan comporte aussi d'autres limites. Sur le plan de l'implantation territoriale, la CDPA n'a pas toujours réussi à transformer son prestige politique et son influence idéologique en une véritable machine d'implantation pour l'alternance. Le parti a payé le prix de son choix constant : défendre d'abord le Togo, la démocratie et l'intérêt général, au détriment de ses propres intérêts partisans.

Il a également été fragilisé par le manque de moyens, l'exil de nombreux jeunes militants, la répression organisée par le régime contre sa jeunesse et de lance du 5 octobre 1990, ses boycotts électoraux imposés par des contextes politiques verrouillés, ainsi que par la difficulté à convertir son combat historique en ancrage

électoral durable.

C'est dans ce contexte difficile provoqué par l'expérience légitime de sa participation au gouvernement de mission, qu'en 2010, intervient la candidature de Kafui Adjamagbo-Johnson à l'élection présidentielle. Cette investiture s'inscrit dans un contexte où le champ politique togolais est fortement structuré par l'agenda électoral imposé par le pouvoir

Pour la CDPA, elle répond à une exigence absolue de préservation de son autonomie stratégique, dans un espace oppositionnel où le régime comme certains partenaires nourrissaient l'espoir de l'effacer d'un paysage politique dominé par les logiques d'alliances conjoncturelles et les calculs de positionnement. En ce sens, cette candidature fut à la fois un acte d'affirmation politique, de résistance organisationnelle et de sauvegarde de l'identité historique du parti.

Dans les actes posés par la CDPA, certains y ont vu une compromission, tandis que la CDPA les considère comme des choix stratégique et responsable pour continuer de peser à terme dans la lutte contre le régime.

Cette controverse montre la difficulté, pour un parti d'opposition, de concilier exigence morale, stratégie politique et efficacité institutionnelle dans un contexte autoritaire.

La CDPA a aussi été confrontée aux limites plus générales de l'opposition togolaise : divisions internes, rivalités de leadership, absence d'objectif commun clairement partagé, coalitions fragiles et incapacité à maintenir un rapport de force durable. Ces difficultés, qui ont empêché l'opposition de transformer les mobilisations populaires en alternance politique, se fondent en réalité sur deux



approches politiques fondamentalement opposées.

La première, dont la CDPA est l'animatrice, met l'accent sur les principes, les alertes démocratiques, l'analyse critique du système, apporte une profondeur idéologique à la lutte et se fonde sur le principe : « démocratie d'abord, multipartisme après ». La seconde, qui attire de nombreux partis, privilégie l'action institutionnelle, donc une présence opérationnelle dans les institutions et surtout la participation aux mécanismes électoraux.

Dans un contexte où le pouvoir dispose d'une forte continuité administrative, institutionnelle, financière et sécuritaire, la dispersion des forces d'opposition réduit leur capacité d'impact collectif. Les coalitions naissent souvent autour d'une élection ou d'une crise, mais peinent à survivre aux désaccords sur les candidatures, les modes d'action, les négociations ou la participation aux institutions. Cette fragmentation a empêché l'opposition de

transformer les mobilisations populaires en alternance politique, tout en alimentant la méfiance entre acteurs et la lassitude des citoyens.

Le défi historique de la CDPA est donc double. Elle doit préserver l'héritage de courage, de cohérence et de responsabilité qui fonde son identité. Mais elle doit aussi se réinventer pour répondre aux nouvelles conditions de la lutte démocratique : transformation de la communication politique, mobilisation des jeunes, présence locale, organisation numérique, formation militante, leadership renouvelé et capacité à parler aux préoccupations quotidiennes des populations.

CDPA AUJOURD'HUI ET LES PERSPECTIVES

Aujourd'hui, la CDPA se trouve à un moment décisif de son histoire. Née dans la clandestinité, elle appartient à la tradition des organisations progressistes qui ont fait le choix du courage politique face à l'oppression. Grâce à l'organisation mise en place par ses fondateurs dans la clandestinité, la CDPA a contribué au lancement du mouvement démocratique togolais et à l'éveil politique d'une génération. De la lutte clandestine à la participation aux processus de dialogue, elle a constamment cherché à concilier exigence démocratique, responsabilité politique et fidélité à ses valeurs.

Mais la fidélité à l'histoire n'a pas suffi avec l'entrée progressive d'acteurs opportunistes dans le mouvement démocratique, puis la domination des logiques électoralistes et des stratégies dictées par le rythme imposé par le régime. Dans ce contexte, la CDPA s'est parfois trouvée contrainte à une forme de survie politique. Ainsi, elle a dû, selon les circonstances, boycotter ou participer aux élections, prendre position dans des cadres souvent défavorables et

préserver sa présence politique dans un environnement verrouillé, où son existence gêne non seulement le pouvoir, mais aussi ses partenaires de l'opposition qui ne partagent pas sa vision révolutionnaire.

Cette période a révélé les limites d'une action principalement réactive, dépendante des échéances fixées par le pouvoir et validée, directement ou indirectement, par les rapports de force du moment.

Depuis 2025, alors que certaines conditions d'un renouveau révolutionnaire semblent réunies, mais que le retour à la clandestinité n'est ni possible ni souhaitable, le parti doit impérativement se réorganiser.

Désormais, le nombre ne constitue plus l'élément décisif. Ce qui compte, c'est la qualité de l'organisation des patriotes de la CDPA, leur discipline, leur formation, leur enracinement social et leur capacité à agir de manière structurée, cohérente et efficace.

Les anciennes méthodes ne suffisent plus pour comprendre ni affronter la situation actuelle. Il faut donc une rupture claire dans l'approche politique : sortir de la logique des seules échéances électorales, notamment celles organisées pour consolider le pouvoir en place, afin d'entrer dans une logique d'anticipation de l'après-régime.

Cette réorientation suppose une refondation idéologique, organisationnelle et stratégique. La CDPA doit réaffirmer clairement son identité sociale-démocrate, préciser son projet de société, renforcer sa présence sur le terrain et renouveler ses méthodes d'action. Il ne s'agit plus de rechercher une pléthore de militants souvent attirés par les circonstances, mais de construire des sections

solides de militants patriotes engagés dans une logique de rupture démocratique et de transformation profonde.

Le travail de fond, la structuration locale, la formation politique, la présence continue auprès des populations et la capacité d'anticipation doivent redevenir les piliers de l'action du parti. En d'autres termes, la CDPA doit passer d'une politique de réaction à une politique de stratégie.

Le renouvellement générationnel constitue l'un des enjeux majeurs de cette refondation. Les jeunes, les femmes, les travailleurs, les paysans, les étudiants, les entrepreneurs, les artistes, les enseignants, les agents publics et les Togolais de la diaspora doivent pouvoir se reconnaître dans un projet politique concret. La CDPA ne peut pas seulement parler de démocratie institutionnelle ; elle doit aussi répondre aux préoccupations immédiates des citoyens : vie chère, chômage, santé, école, foncier, sécurité, justice, corruption, dette publique et avenir des jeunes.

La communication politique doit également être repensée. Dans un monde dominé par les réseaux sociaux, l'image, la rapidité de l'information et la désinformation, un parti politique doit savoir expliquer simplement ses idées, raconter son histoire, former ses militants et dialoguer avec les citoyens. La mémoire de la clandestinité doit être conservée, mais elle doit être transmise dans un langage accessible aux nouvelles générations. Le parti doit parler moins comme une organisation enfermée dans son passé, et davantage comme une force capable d'éclairer l'avenir.

La CDPA doit aussi poursuivre, à terme, son combat pour mettre fin à ce régime. Elle doit désormais passer d'un parti de résistance, de conscience et d'alerte démocratique à une force politique offensive,

structurée, enracinée dans les territoires et capable de peser concrètement dans la bataille pour la transition post RPT/UNIR qui débouchera sur l'alternance démocratique. Face à un système qui confisque l'État, verrouille les institutions et étouffe la volonté populaire, l'histoire ne suffit plus : il faut l'organisation, la présence sur le terrain, la mobilisation populaire et la conquête méthodique du pouvoir.

Enfin, le parti doit continuer à défendre une vision panafricaine de la souveraineté. Dans un monde en recomposition, où les rapports de puissance se redéfinissent, le Togo ne peut construire son avenir sans démocratie réelle, sans justice sociale et sans institutions légitimes. La souveraineté ne peut pas être seulement diplomatique ou économique. Elle doit être populaire. Elle doit appartenir aux citoyens.

L'histoire révélée de la CDPA montre qu'un parti peut naître dans le secret, grandir dans la difficulté, traverser les contradictions de la vie politique et continuer à porter une exigence de transformation. Son avenir dépendra de sa capacité à unir mémoire et modernité, fidélité et renouvellement, responsabilité et audace. Le reste relève d'une seule exigence : travailler mieux, plus profondément et plus durablement.

La CDPA a été l'un des témoins et acteurs de l'éveil démocratique togolais. Son défi, désormais, est de devenir, dans les conditions nouvelles du présent, l'un des instruments crédibles de la refondation démocratique, sociale et nationale du Togo.

Les références de cette histoire reposent des documents fondateurs de la CDPA, certains témoignages d'acteurs directs de la clandestinité et de la légalisation, ainsi que les faits politiques et judiciaires datés qui ont marqué le combat démocratique togolais.

Chronologie des faits datés selon les témoignage et les documents disponible

1963, Début du régime de dictature dénoncé dans *L'Alternative*

1967, Prise totale de l'appareil d'État par le régime Eyadéma

13 janvier 1987, Emmanuel Gu-Konu sort de prison

27 avril 1987, Naissance clandestine de la CDPA à Genève

23 septembre 1986, Échec d'une opération contre le régime Eyadéma

1er avril 1989, Publication à Paris du manifeste *L'Alternative*

27 avril 1989, Lettre ouverte au président de la IIIe République du Togo

17 décembre 1989, Départ de Godwin Tété-Adjalogo de Paris vers Accra via Abidjan

18 décembre 1989, Arrestation de Godwin Tété-Adjalogo et Daniel Kouévi-Akoé à Abidjan

28 décembre 1989, Godwin Tété-Adjalogo est reconduit à Paris après libération

1990, Hilaire Dossouvi Logo prend contact avec le directoire clandestin en France

23 mai 1990, Création du MELD par huit étudiants de l'Université du Bénin

Juin 1990, Contact entre la CDPA et le MELD par Koffi Donani

20 juin 1990, Discours de La Baule de François Mitterrand

13 juillet 1990, Diffusion simultanée de tracts CDPA de Lomé à Dapaong

21 septembre 1990, Ouverture du procès de Logo et Doglo

5 octobre 1990, Soulèvement populaire devant le palais de justice de Lomé

Début mars 1991, Congrès constitutif de la CDPA-BT à Koforidua, Ghana

6 avril 1991, Congrès extraordinaire de la CDPA à Paris
1991, Légalisation de la CDPA au Togo
1991, Premier congrès officiel légal / deuxième congrès du parti
Septembre 1997, Troisième congrès ordinaire
24 novembre 1998, Présidentielle : retrait du candidat CDPA pour soutenir une candidature unique de l'opposition
Août 2002, Création du Front uni de l'opposition
2004, Quatrième congrès de la CDPA
20 août 2006, Signature de l'Accord politique global à Lomé
2009, Cinquième congrès de la CDPA
2010, Candidature de Kafui Adjamagbo-Johnson à la présidentielle
2012, Fin de la direction de Léopold Messan Gnininvi ; transition vers Kafui Adjamagbo-Johnson
2015, Sixième congrès de la CDPA
Septembre 2015, Kafui Adjamagbo-Johnson élue secrétaire générale
Février 2020, Élection présidentielle contestée par la DMK
2020, Arrestation de Gabriel Agbéyomé Kodjo, Fulbert Attisso et Kafui Adjamagbo-Johnson
Novembre 2020, Arrestation de Kafui Adjamagbo-Johnson après Gérard Djossou
2022, Création / participation à la Dynamique pour la majorité du peuple — DMP
2023, Septième congrès de la CDPA
Depuis 2025, Appel à la réorganisation stratégique du parti

Références principales citées dans le texte

Godwin Tété-Adjalo, Histoire vraie de la CDPA et CDPA-BT
Témoignage d'Isidore Latzoo
L'Alternative Manifeste politique de la CDPA
Lettre ouverte au président de la IIIe République du Togo
Couverture de Radio France Internationale — RFI
Accord politique global — APG